

Le port du masque de protection contre le coronavirus obligatoire au Burundi

PANA, 13 janvier 2021 Bujumbura, Burundi - Le port d'un masque de protection contre le coronavirus (COVID-19) est obligatoire dans les lieux publics à compter de ce mercredi, apprend-on de source officielle.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});